

Le ministre d'État (Finances) sait-il que rien qu'en Ontario, les viticulteurs et entreprises vinicoles emploient plus de 18,000 personnes? N'est-ce pas une partie de la population active qui mérite qu'on s'occupe d'elle? Dans le mémoire qu'il a présenté au comité permanent, le Canadian Wine Institute a mis dans le mille en déclarant que ni la vinification ni la viticulture ne sont des activités rentables. Pour la gouverne des députés, je signale que les immobilisations des producteurs vinicoles leur rapportent moins de 5 p. 100 net. Du point de vue bénéfiques, ce ne sont pas des activités très lucratives. Les ventes baissent déjà et avec l'augmentation de 155 p. 100 de la taxe d'accise annoncée au mois d'avril dernier, cette tendance ne fera que s'accroître au fur et à mesure des hausses trimestrielles de prix de vente du vin au détail que le gouvernement va imposer. Cette baisse des ventes va entraîner l'effondrement des petites entreprises viticoles—de ces petites exploitations artisanales—qui ont amélioré le goût et la qualité des crus nationaux. Elle va également entraîner des licenciements dans les grandes entreprises viticoles.

J'ai mentionné tout à l'heure le fait que l'indexation ajoutera à la poussée inflationniste, mais il faut s'attendre à devoir absorber plus qu'une hausse des prix au détail des produits agricoles ou des produits à base d'alcool. Nous devons assumer des frais et des fardeaux administratifs plus imposants qui accroîtront sensiblement le coût de fonctionnement des diverses régies provinciales des alcools et ajouteront énormément à la paperasserie, ce que bon nombre d'entre nous considèrent comme un problème sans cesse croissant. Tous les trois mois, on devra préparer, faire circuler, distribuer et poster de nouvelles listes de prix. Comme c'est le cas pour les annonces hebdomadaires des taux d'intérêt, les consommateurs pourront spéculer sur les hausses de prix de leurs boissons alcooliques. Cela deviendra acceptable. Nous sommes en train de jeter les bases d'un autre cauchemar bureaucratique.

Pour conclure, je vais passer en revue les arguments que j'ai avancés à la Chambre ce soir. En premier lieu, en indexant la taxe sur le sous-groupe des boissons alcooliques sur l'indice des prix à la consommation, le gouvernement actuel reconnaît que ses politiques économiques ont échoué et qu'il a renoncé à tenter de juguler l'inflation. C'est une démarche défaitiste au sens propre du terme.

Deuxièmement, en soi, cette indexation est inflationniste. Elle ne fera qu'accélérer la spirale inflationniste et la psychose inflationniste des Canadiens. Leur propre gouvernement s'attend à une hausse de l'indice des prix à la consommation et il entend bien en profiter.

Troisièmement, cette indexation établit un précédent dangereux dont s'inspireront d'autres gouvernements, aussi sûrement que je suis ici ce soir. D'ailleurs, le gouvernement actuel ne se privera pas de l'adopter pour d'autres produits.

● (2130)

Quatrièmement, l'indexation actuellement pratiquée est injuste, car elle est particulièrement préjudiciable à l'industrie

#### *Taxe d'accise*

du vin et de la bière. Je répète ma question précédente: si le gouvernement tente d'acculer ces industries à la faillite, qu'il soit assez honnête pour le dire au lieu de recourir à ce long et pénible processus en vue de les éliminer.

Finalement, je voudrais dire qu'il m'est fort douloureux de répondre à des questions dans ma localité de St. Catharines au sujet de ces vignobles abandonnés. Je parle de l'indexation dans mes réponses à ces questions, mais j'espère que la Chambre aura la sagesse de réprouver l'irréflexion du gouvernement à cet égard afin que je ne sois pas obligé un jour de répondre à la question suivante: «N'y avait-il pas déjà des vignes ici?» C'est l'avenir qui nous est réservé, si le gouvernement continue à adopter une attitude de ce genre envers l'industrie agricole de la péninsule de Niagara.

Bien que le gouvernement ait manifesté peu d'intérêt à l'égard des vergers de Niagara, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture (M. Ostiguy) peut embarrasser le ministre, mais ce dernier est un boulet que traînent les viticulteurs de la péninsule de Niagara. Éliminons cette possibilité de conflit d'intérêt intérieur et débarrassons-nous de cette indexation des recettes du gouvernement sur l'indice des prix à la consommation.

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Depuis que je suis représentant élu de la population, il ne m'a jamais été donné d'avoir presque honte du gouvernement de mon pays ou de ma province. Il m'est déjà arrivé, monsieur l'Orateur, de diverger complètement d'opinion avec les divers gouvernements, ce dont je n'ai jamais eu honte, mais je dois vous dire que le gouvernement bipartite que nous avons présentement me porte à me demander s'il n'y a pas lieu d'avoir honte. J'étais à la Chambre cet après-midi et j'ai écouté des députés plaider la cause des consommateurs, des agriculteurs et des pêcheurs canadiens alors que l'autre volet du gouvernement restait tranquillement assis sur ses lauriers sans dire un mot et pénalisait sans retenue, par le biais des taxes qu'il lève, tous ceux qui dépendent de l'argent au Canada. Le volet minoritaire de ce gouvernement, le parti qui siège à ma gauche, garde un silence de mort devant ceux qui proclament sans rougir qu'ils vont avec éclat et noblesse tendre une main secourable aux opprimés du pays.

**M. Rae:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ignore si le député était là cet après-midi et, en fait, je crois qu'il n'a assisté à aucune séance du comité des finances qui a étudié le bill de façon détaillée. J'ai assisté à toutes les séances, j'ai fait un discours assez long cet après-midi, je n'ai pas pu parler aussi longtemps que le député de . . .

**L'Orateur suppléant (M. Ethier):** A l'ordre. Le député de Carleton-Charlotte (M. McCain) ayant donné son avis, sans doute le député de Broadview-Greenwood (M. Rae) tenait-il à son tour à donner le sien; mais j'estime qu'en agissant ainsi il amorce un débat; il pourra prendre la parole quand son tour viendra.